



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

habitat insalubre

Question écrite n° 78856

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du logement et de l'urbanisme sur la dégradation des conditions de logement. Un nombre de plus en plus important de familles n'arrivent plus à se loger décemment, et sont contraintes à vivre dans des endroits insalubres voire des garages. Selon le rapport annuel 2010 de la fondation Abbé-Pierre, la France compte 3,5 millions de personnes non ou très mal logées, dont plus d'un demi-million d'enfants. La précarité et l'insalubrité de ces logements aboutissent souvent à des situations dramatiques et ne sont malheureusement pas sans conséquence sur l'évolution physiologique et psychique de ces enfants. Il est impératif que des mesures urgentes soient prises par le Gouvernement, afin de faire de la lutte contre l'habitat indigne une priorité. Aussi lui demande-t-elle de lui préciser les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78856

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement et urbanisme

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mai 2010, page 5463

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)